

## cherche un juge des enfants pour me venir en aide

Par **rouliette**, le **09/11/2008** à **23:26**

Bonjour à tous ! Je m'étais inscrite ici il y a longtemps, et j'avoue ne pas être venue très souvent voir quasiment plus.

Aujourd'hui j'ai un gros problème et donc je fais appel à vous. Je suis en deuxième année de droit et j'ai comme matière ce semestre projet professionnel. Il faut choisir un métier et se baser dessus pour faire son mémoire. J'ai choisi le juge des enfants et il me faut faire une interview d'un juge des enfants.

Jusque là, tout va bien ^^ . Seulement voila, j'ai fait plusieurs démarches sans réponses, je suis allée au TGI de nanterre ou j'ai les vigils m'ont gentiment dit que je ne pouvait pas rentrer... bref je suis dans le pétrin car mes recherches ne donnent rien.

Je viens donc vous voir pour savoir si parmi vous, il n'y aurait pas un juge des enfants qui accepterait de répondre à mes questions dans le cadre de mon mémoire, soit par email soit si c'est dans ma région par un rendez-vous suivant les préférences.

Par **Ishou**, le **10/11/2008** à **08:29**

Ca m'étonnerait que vous trouviez votre bonheur

Par **deydey**, le **10/11/2008** à **11:25**

as-tu essayé éventuellement en prenant contact avec des avocats, qui eux pourraient peut-être te donner des contacts, ou même en contactant carrément l'ENM ?

Bon courage

(ou alors, tu vas sur le profil de Doui, et tu cliques sur l'adresse du forum inscrit dedans, et là tu peux poster, on ne sait jamais des personnes ont peut-être fait le même projet professionnel que toi?!

Par **Milk[shake]**, le **10/11/2008** à **12:23**

Moi aussi je dois faire le PPP cette année et on doit avoir [u:cvwina5q]plusieurs[/u:cvwina5q]

Image not found  
interview de professionnel du métier choisi.

Et comme toi j'aimerais pouvoir questionner un juge pour enfant ou un juge aux affaires familiales.

Et effectivement c'est difficile d'arriver à les contacter.

**Par rouliette, le 10/11/2008 à 15:49**

Oui je confirme c'est assez difficile... Mais bon je desespere pas encore ^^ En plus les juges des enfants sont la plupart du temps débordés donc c'est encore plus difficile...

Pour l'ENM je vais voir avec ma chargée de TD qui est étudiante à l'ENM mais elle m'a demandé de lui demander qu'en dernier recours donc je vais attendre un peu avant d'utiliser cette voie là.

Pour les avocats c'est une bonne idée, je n'y avait pas pensé.

Je vais continuer mes recherches, on verra bien ce que cela donnera. En tout cas merci beaucoup pour votre aide !

**Par fan, le 10/11/2008 à 23:37**

Sur Clermont aussi nous avons un PPP mais je n'ai pas lu qu'il y avait un rendez-vous avec un professionnel. Il faut simplement se renseigner sur la profession en mettant des liens, sinon c'est facile pour moi de me renseigner je connais deux avocats, ce n'est pas obligé de faire la profession en question de toute façon, alors l'une ou l'autre, qu'importe.

Va sur sur le forum du "Village des juristes".

<http://www.village-justice.com/forum/>

Voilà ce que nous avons à faire :

1 - Aller sur le site de l'APEC et vous y inscrire en créant un compte étudiant. Explorer ce site et rédiger une présentation en 2/3 pages. Le but est de faire comprendre au lecteur les informations qu'il peut trouver sur ce site, en particulier s'il s'agit d'un étudiant. Bien entendu, pour que votre présentation soit utile, elle doit faire des renvois/liens aux pages du site que vous évoquez. Ce présentation doit être faite en format word.

2 - Remplir les fiches jointes. Celles-ci doivent vous aider à faire le point sur vos connaissances, votre profil, vos aspirations professionnelles, mais aussi éventuellement sur vos lacunes et les compléments de formation à envisager.

3 - Rédaction d'un petit rapport (de 5 à 8 pages) sur votre projet

professionnel. Vous devez choisir une profession ou un secteur d'activité, vous renseigner sur les caractéristiques et les exigences de ce métier et apprécier ce qui vous reste à faire pour atteindre cet objectif professionnel (par exemple, quel licence pro ou master choisir après).

Par Milk[shake], le 11/11/2008 à 10:44

:?

Nous à Orléans c'est pas vraiment comme cela et c'est bien le problème Image not found or type unknown

[quote:27u4m6so][b:27u4m6so]TD 1 - le temps de l'exploration : émergence du projet[/b:27u4m6so]

Affinement des thèmes dans les équipes projet et préparation de la recherche d'informations. C'est un moment considéré comme difficile car si certains étudiants savent exactement ce qu'ils veulent faire plus tard, d'autres ont une idée très vague ou stéréotypée, voire pas d'idées, de leurs objectifs professionnels.

Le travail de réflexion /questionnement sur ce qui intéresse chaque étudiant de l'équipe dans le thème choisi, et ce qu'il souhaite développer individuellement, est un temps important avant la recherche documentaire, riche de sens mais parfois délicat : certains étudiants peuvent être tentés de rallier les approches dominantes dans l'équipe, d'autres par un changement d'équipe. Car dans cette phase, ils vont être confrontés à leurs propres valeurs et à celles des autres. Ils sont aussi confrontés au fait de réfléchir, choisir, par eux-même.

[b:27u4m6so] TD 2 : Recherches documentaires[/b:27u4m6so]

Les étudiants vont alors se lancer dans la phase d'exploration documentaire en utilisant différents médias (presse, Internet, documentation d'organismes professionnels, ONISEP, CIDJ, APEC, ROME...) et différents lieux-ressources (SUIO, B.U., centres de documentation...). C'est le moment où l'on commence à s'organiser, à se répartir le travail au sein d'une équipe, à planifier le temps.

[b:27u4m6so]TD 3 - Entretiens avec des professionnels[/b:27u4m6so]

Cette documentation sera ensuite triée selon des critères de pertinence ou de qualité par rapport au choix du thème et les étudiant vont préparer les interviews à mener auprès des professionnels. Les étudiants se confrontent alors à des informations qui peuvent bousculer leurs représentations et les déstabiliser.

Par équipe de deux, ils vont rencontrer et interviewer plusieurs professionnels, chaque membre de l'équipe devant être le maître d'oeuvre d'un entretien.

Recherche des contacts, préparation de la grille de questions..., ce travail de préparation est long et difficile. Les étudiants doivent vaincre leur timidité, ne pas s'arrêter devant les premiers obstacles. Mais cette difficulté même permet que la rencontre devienne un temps fort. Cette expérience, cette rencontre avec les professionnels et le monde du travail, est effectivement souvent vécue comme essentielle : c'est une confrontation concrète avec leur possible métier, avec le monde du travail.

[b:27u4m6so] TD 4 - le traitement de l'expérience : préparation du rapport individuel écrit, du poster et de la soutenance orale en groupe[/b:27u4m6so]

Le rapport se compose d'environ cinq pages personnelles et d'annexes communes à l'équipe projet (résultats de la recherche documentaire et résumés des entretiens). La partie individuelle doit rendre compte de la démarche et de la façon subjective dont chaque étudiant l'a vécue. Le texte fait référence aux documents présentés en annexe.

Distanciation et traitement de l'expérience font l'objet de cette étape et représentent véritablement ce qui transforme des travaux pratiques en travail formalisé. C'est la démarche du chercheur qui analyse pas à pas ses méthodes, ses résultats, les compare à ceux des autres, en prenant du recul par rapport à l'objet d'étude.

[b:27u4m6so] Dernière séance - La soutenance orale en groupe à l'aide du poster[/b:27u4m6so]

Chaque équipe projet présente une affiche de type poster scientifique qui obéit à des critères de pertinence par rapport au thème choisi et à des critères de communication (clarté de présentation, lisibilité, originalité, couleurs...). L'exposé s'appuie sur l'affiche, chaque étudiant de l'équipe devant en expliciter une partie. Cette dernière étape, et devant les autres équipes d'étudiants, permet à chacun de terminer ce travail d'appropriation.

[b:27u4m6so] L'évaluation[/b:27u4m6so]

Cette évaluation par un jury obéit aux critères de qualité du travail fourni dans la mise en oeuvre de la méthode et au travail de rédaction et de communication.

[b:27u4m6so]L'évaluation du rapport écrit porte sur deux aspects :[/b:27u4m6so]

La forme du rapport : présentation, rédaction, références des documents

Le contenu du rapport : exposé du point de départ, présentation de la démarche utilisée, analyse des informations recueillies, conclusion

[b:27u4m6so]Affiche et exposé doivent témoigner d'un travail de l'équipe de projet et sont évalués ainsi :[/b:27u4m6so]

Exposé : contenu, répartition de l'oral, présentation personnelle des orateurs

Affiche : contenu, lisibilité, attrait[/quote:27u4m6so]

Par **deydey**, le **11/11/2008** à **11:33**

[quote="Milk[shake]"]Nous à Orléans c'est pas vraiment comme cela et c'est bien le problème

Image not found or type unknown [quote]

Il me semble que je connais une amie qui avait réussi à contacter des juges... par contre, l'interview, elle n'avait pu l'avoir qu'au tout dernier moment, donc certains moments de

panique. Je vais essayer de la contacter pour avoir les adresses et numéros. Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **11/11/2008** à **12:27**

C'est obligé que ce soit un juge? Parce que comme professionnels du droit il n'y a pas que juge, notaires et avocats. Il y a pas mal de professions sans doute moins "glorieuses" c'est sûr, mais auxquelles on ne pense pas assez à mon avis.

Après vous faites ce que vous voulez, c'est sûr que c'est moins la classe d'être un simple juriste d'entreprise (ou autre chose dans ce genre), mais c'est sans doute des filières qui seraient plus originales à interviewer et des personnes plus accessibles.

Par **roulette**, le 11/11/2008 à 17:10

Et bien en fait pour le projet professionnel on doit choisir un métier en particulier qui nous interesse et faire tous le projet dessus. Moi j'ai choisit juge des enfants donc normalement je dois faire une interview d'un juge des enfants ou alors si jamais je ne trouve vraiment vraiment pas, d'une autre profession qui travail avec le juge des enfants et faire le lien avec celui-ci.

J'ai réussi a trouver deux adresses de juge des enfants en attendant, en verra bien ce que ça donnera quand je telephonerai ^^

Par **akhela**, le 11/11/2008 à 17:35

[quote="roulette":124tj28j]Et bien en fait pour le projet professionnel on doit choisir un métier en particulier qui nous interesse et faire tous le projet dessus. Moi j'ai choisit juge des enfants donc normalement je dois faire une interview d'un juge des enfants ou alors si jamais je ne trouve vraiment vraiment pas, d'une autre profession qui travail avec le juge des enfants et faire le lien avec celui-ci.

J'ai réussi a trouver deux adresses de juge des enfants en attendant, en verra bien ce que ça donnera quand je telephonerai ^^[/quote:124tj28j]

il va y avoir un sacré paquet d'exposé mielleux sur la profession de juge pour enfant, puis une série de suicide de celles qui vont découvrir ce que c'est que ce métier et comment on y accède. C'est complètement hallucinant ce que l'intitulé de ce métier est responsable de la surpopulation féminine en 1er année de droit.

Akhela : 3 ans de participation aux Journées Universitaires de Strasbourg pour présenter la faculté de droit, qui a vu défilé en moyenne 60 gamines par demi journée voulant être "juge pour enfant" (j'avoue à la fin avoir pris du plaisir à les faire pleurer parce que leur côté fleur bleue était vraiment horripilant)

Par **roulette**, le 11/11/2008 à 22:53

Je ne veux pas devenir juge des enfants mais c'est un métier qui m'interesse c'est pourquoi j'ai fait mon projet professionnel dessus histoire de me renseigner un peu plus par la même

;)

occasion Image not found. Je me rend compte par la même occasion que c'est un métier difficile et certainement pas fait pour moi. De plus, j'ai d'autres idées de professions, enfin c'est encore très flou dans ma tête et je verrai en fonction de mes affinités avec les matières.

Et puis non, il n'y a pas beaucoup de projet professionnel sur ce métier, je dois être la seul dans mon groupe à le faire ^^ . Par contre il y en a un paquet sur les avocats ^^

Par **Stéphanie\_C**, le 12/11/2008 à 00:17

Pour ma part je suis greffière dans un TPE donc c'est tout aussi intéressant qu'un JE, d'un certain point de vue.

Par **rouliette**, le 12/11/2008 à 17:25

Oui c'est vrai, mais bon ma prof de td est assez rigide et ne demande qu'on questionne le professionnel choisit et que si vraiment on trouve pas qu'on cherche un autre professionnel et qu'on fasse le lien avec le métier qu'on étudie.

Si jamais je ne trouve personne, est-ce que je pourrais faire appel à toi ?

Par **Kem**, le 12/11/2008 à 17:56

Il y a aussi les médiateurs qui peuvent rejoindre le sujet de base.

Par **Stéphanie\_C**, le 12/11/2008 à 19:24

[quote="rouliette":15588ux4]Oui c'est vrai, mais bon ma prof de td est assez rigide et ne demande qu'on questionne le professionnel choisit et que si vraiment on trouve pas qu'on cherche un autre professionnel et qu'on fasse le lien avec le métier qu'on étudie.

Si jamais je ne trouve personne, est-ce que je pourrais faire appel à toi ?[/quote:15588ux4]  
Oui ça posera pas de problème ; pour info je bosse en binôme avec un JE, forcément (donc je peux répondre aux questions presque au même titre qu'un JE on va dire), mais par contre je pense pas qu'elle ait le temps en ce moment, et on a déjà des stagiaires... Par email yaura pas de souci.

Par **rouliette**, le 12/11/2008 à 23:22

Pour le moment, j'ai encore deux juges a contacter mais si jamais ça ne donne rien, je ferais appel à toi alors. Merci beaucoup !